



## Charte du Licencié Jeune

### PRÉAMBULE

La lecture et l'acceptation complète de cette charte sont le préambule à toute signature de licence. La charte définit les règles utiles et nécessaires au bon fonctionnement du club.

Elle est obligatoire et sera signée par le joueur et ses parents s'il est mineur. Ainsi, la signature de la licence est faite sans contrainte et en toute connaissance de cause.

La CHARTRE que vous allez découvrir a pour objectifs de :

- contribuer au développement et au rayonnement du club
- permettre à chaque adhérent de trouver sa place et s'épanouir au sein du club - mettre en avant et développer un esprit citoyen chez les adhérents.

#### Le signataire s'engage à :

- **Fournir** le plus rapidement possible les papiers nécessaires à l'établissement de sa licence.
- **Acquitter sa cotisation** en début de saison pour obtenir sa licence. Des facilités pour le règlement de la cotisation peuvent être accordées. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué qu'elle que soit la raison du départ de la section.
- **Etre présent à l'heure à tous les entraînements** afin de respecter le travail de l'entraîneur.  
Veiller à sa tenue, son comportement et à la qualité de son travail durant les entraînements. L'arrivée à la salle se fait sans crier et sans courir. Ne pas oublier ses affaires sinon séance sur le banc.  
Le passage à la douche en fin de séance est fortement souhaitable et se fait aussi dans le calme.  
Être en tenue dans la salle 5 minutes avant l'entraînement avec sa bouteille d'eau. Pour les matchs, se présenter à l'heure communiquée par son coach, avec sa bouteille d'eau.  
Saluer les personnes présentes lors de son arrivée: entraîneurs, parents et ses coéquipiers.  
Lors des regroupements pour le début de séance ou pour donner des consignes au cours des Entraînements, arrêt du ballon (soit mise au caddy) et mise à disposition de l'entraîneur sans perdre de temps.  
Se taire et être attentif aux consignes ou informations données. Remettre aux parents les infos papiers distribuées.  
Ne pas interrompre l'entraîneur lors du passage des consignes. Si besoin on demande la parole. Demander des explications si la consigne n'est pas comprise.  
En fin de séance, le rangement du matériel est effectué par tous les joueurs.





Il est demandé aux joueurs de faire le maximum pour réussir les exercices en travaillant la qualité. Les remarques à ce sujet permettront au joueur d'améliorer sa pratique. Il est demandé à chacun de faire de son mieux.

Toutes attitudes, paroles ou gestes inappropriés (comportement irrespectueux, insultes, mise en boîte, bouderie et coups) sont complètement bannis de l'univers handball (entraînements et matchs).

L'entraîneur aura toute possibilité pour sanctionner graduellement le joueur qui enfreindrait les règles citées dans ce document.

1. 10 minutes sur le banc pour donner à l'enfant le temps de réfléchir et se reprendre.

L'entraîneur s'entretiendra avec le joueur sur les causes de sa sanction et les améliorations qu'il se sent capable de mettre en place sur la séance.

2. Si récidive sur la séance mise au banc pour le restant de cette dernière. Les parents seront tenus au courant des faits à la fin de la séance. Avertissement pour la séance suivante.

3. Si récidive sur la séance suivante, les parents seront invités à récupérer leur enfant à la première remarque.

- **Être présent à tous les matchs** étant en possession du calendrier de la saison ou de la demi-saison.

En cas de maladie ou blessure pour un match ou un entraînement, l'entraîneur devra être informé le plus rapidement possible de l'état de santé du joueur.

Le handball étant un sport collectif, il impose à tous les membres d'une équipe de respecter ses coéquipiers et les cadres du club en étant présent à tous les rendez-vous. Les joueurs devront être présents sur le lieu du match 1 heure avant le coup d'envoi.

- **Dans le cas d'une blessure** n'empêchant pas les déplacements, il serait souhaitable que le joueur assiste, dans la mesure du possible, aux entraînements et au minimum supporte son équipe aux matchs et ceci, afin de ne pas perdre le lien avec ses coéquipiers et de continuer à vivre avec le groupe.

- **Son comportement sur le terrain** devra être exempt de tous reproches envers les adversaires, les partenaires, l'arbitre, l'entraîneur et le public. Toute sanction financière sera assurée par le joueur.

- **Pour les équipes de jeunes**, (moins de 18 ans et en-dessous) ce sont les parents qui, à tour de rôle, assurent le lavage. Le sac des maillots lavés sera ramené à l'entraînement. Les entraîneurs de jeunes mettront en place un planning de lavage des maillots.

- **Les parents des joueurs** sont cordialement invités à assister aux matchs des enfants à domicile mais aussi à les accompagner en déplacement, à leur prodiguer des encouragements et ainsi participer à la vie du club de manière régulière. Les entraîneurs veilleront à assurer un tour de rôle pour les déplacements afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui accompagnent.





Toute personne (parents, joueurs, entraîneurs, managers ou autres) transportant des joueurs ou d'autres membres de l'association dans son véhicule personnel doit vérifier, auprès de son assurance, la validité de son contrat pour ce type de transport.

- **Il est demandé** à tous de participer en tant que volontaires aux actions que le club organise pour assurer sa pérennité financière. Mais également à l'assemblée Générale qui a lieu chaque fin de saison.

**NB :** Le club se réserve le droit d'exclure un joueur qui ne respecterait pas les termes de la charte qu'il a signé.

Cette charte ne peut être acceptée que dans son intégralité. Elle est la garantie que les conditions pour la réalisation d'un bon travail seront réunies.

Le règlement intérieur du HBC RHINAU est consultable sur demande.

A Rhinau, le ...../...../ .....

Nom et Prénom du Licencié :

Signature du Licencié :

Signature du Représentant Légal :

Signature de l'entraîneur :

